



## Stationnement GIC-GIG en parking privé et fermé

Par **cec30**, le **25/10/2012** à **22:52**

Bonjour,

Mon mari est paraplégique, en fauteuil roulant. Nous sommes, depuis Juin, propriétaires d'un appartement tout neuf et adapté.

La résidence possède un garage souterrain fermé contenant : 25 garages fermés (un par appartement) et un stationnement réservé GIG-GIC ouvert.

Notre garage, lui, n'est pas adapté, donc pas assez large pour que mon mari puisse s'y garer et sortir de la voiture ensuite.

Le problème, vous l'imaginez, c'est qu'un des voisins (qui a soi-disant une voiture trop grosse pour son garage) se gare tous les jours à la place handicapée (sans avoir de macaron bien sûr).

Je l'ai contacté gentiment ne souhaitant pas de problème de voisinage, il m'a promis ne pas faire ça par manque de civisme, mais continue à s'y garer. Le syndicat de la résidence a mis des courriers dans les boîtes aux lettres et des affiches dans les couloirs, mais sans succès non plus.

Que puis-je faire ? La police a-t-elle le droit d'intervenir/verbaliser dans un parking privé et fermé (en supposant qu'ils se déplacent si je les appelle) ? Quel recours avons-nous ?

Merci d'avance pour vos conseils et votre aide,

Cec30.

Par **razor2**, le **26/10/2012** à **09:51**

La voie n'étant pas ouverte à la circulation publique, la Police ne peut pas intervenir, sauf si elle y est invitée par le syndic...

Donc c'est au niveau du syndic qu'il faut "faire pression" pour que des "sanctions" soient prises à l'encontre des personnes qui ne respectent pas le règlement qui a du être communiqué à tous les locataires...